

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 4 septembre 2025

II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION GENERAL

2.2.1 – Demande à Le Mans Métropole d'un financement au titre d'un projet de développement de l'offre de formation de l'ENSIM

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

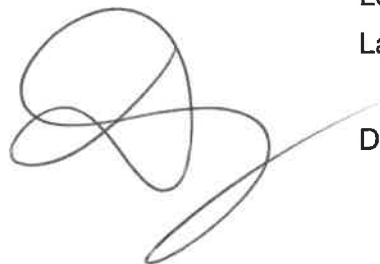
VU *le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 6 abstentions, 22 voix pour et 0 voix contre, la demande à Le Mans Métropole d'un financement au titre d'un projet de développement de l'offre de formation de l'ENSIM. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 5 septembre 2025

La présidente de l'université



Delphine LETORT

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36

**Madame la présidente de Le Mans
Université**

A

**Monsieur Stéphane Le Foll
Maire du Mans
Président de Le Mans Métropole**

Le Mans, le 26 août 2025

Objet : Demande de subvention pour un accompagnement stratégique de l'ENSIM

Monsieur le Maire,
Monsieur le président de Le Mans Métropole,

Le Mans Université souhaite engager une étude stratégique, menée par un cabinet expert, afin d'accompagner la définition d'une trajectoire de développement ambitieuse pour l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans (ENSIM) à l'horizon 2035.

Seule école d'ingénieur de notre université, l'ENSIM joue un rôle important dans l'attractivité scientifique, académique et économique de notre territoire. Dans un contexte national de forte tension sur le recrutement d'ingénieurs, elle dispose d'atouts majeurs : une spécialité unique nationalement en acoustique et instrumentation, une formation en informatique très demandée, et une forte capacité d'évolution. Son association au réseau **Polytech** lui garantit déjà une visibilité au sein de ce grand réseau national d'écoles publiques. De plus, l'ENSIM est activement sollicitée pour devenir partenaire de **Bretagne INP**, une opportunité stratégique qui pourrait permettre d'introduire la marque INP au Mans — renforçant ainsi l'attractivité étudiante et le positionnement national de l'école.

Mais c'est surtout un projet structurant et innovant, mené en étroite collaboration avec l'ESGT, qui ouvre aujourd'hui une perspective inédite : **la création d'une nouvelle spécialité d'ingénieur commune. Cette filière serait centrée sur l'instrumentation pour l'environnement en vue de l'aménagement du territoire.** Ce projet de formation, articulé avec les dynamiques industrielles locales et nationales et avec des partenaires potentiels tels que Terra-Academia, pourrait représenter une **signature forte et différenciante pour le Mans**, tout en incarnant une **collaboration exemplaire entre les deux écoles publiques d'ingénieurs Mancelles.**

Cette orientation stratégique appelle un travail de fond rigoureux : modélisation précise de l'offre, analyse approfondie des besoins industriels, positionnement clair dans le paysage national des écoles d'ingénieurs. Ce travail préparera également l'ENSIM à son prochain audit CTI de 2026, garantissant la reconnaissance de ses diplômés.

Dans un contexte budgétaire universitaire contraint, ce projet stratégique reflète néanmoins une volonté claire de transformation, d'ouverture et d'ancrage territorial renforcé. Il répond directement aux enjeux portés par Le Mans Métropole : la diversification de l'offre de formation et le renforcement significatif du nombre d'ingénieurs formés localement.

C'est pourquoi, par la présente, Le Mans Université sollicite une subvention d'un montant de 15 000 € pour permettre le lancement de cette mission stratégique en appui au développement de l'ENSIM et à son ancrage territorial renforcé.

Dans l'attente de votre soutien sur ce projet fédérateur et structurant pour notre territoire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Delphine LETORT

Présidente de Le Mans Université

